



Ancien presbytère

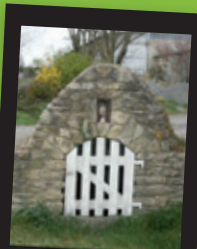
Sites d'intérêt à proximité du sentier

• **Le lavoir, un lieu de travail.** La « buée » désignait la lessive et était généralement effectuée le lundi. En toutes saisons, une lavandière devait d'abord apporter le linge au bord du lavoir public (le « douet » en gallo). À genoux sur une pierre plate ou sur le bord incliné du lavoir, elle jetait le linge dans l'eau, le frottait avec de la cendre, le rinçait et le tordait en le pliant plusieurs fois. Elle le battait ensuite avec un battoir en bois afin de l'essorer le plus possible. Finalement elle plaçait le linge essoré dans un panier ou une brouette (« boursoule ») pour l'amener vers le lieu de séchage. Les blanchisseries ont pris la relève de cette activité, et la généralisation de l'eau courante dans les habitations puis l'emploi des machines à laver ont définitivement fait disparaître cette corvée au milieu du XX^e siècle. Le lavoir, c'était aussi un lieu social, de vie et d'échanges. C'est là que les femmes venaient pour échanger les nouvelles : naissances, mariages, décès. Elles y comméraitent autant qu'elles battaient le linge. C'est aussi là que se faisait la réputation des gens !

• **Sur les traces des Templiers.** Le nom Guingalan vient du Vieux Breton. Orthographié « Wencalan » au IX^e siècle, c'est la combinaison de deux mots « gwen » (blanc ou sacré) et « calon » (cœur). Vildé est une forme du Latin « villa dei » (« Ville Dieu »). L'expression est employée pour un territoire agricole exploité par un ordre religieux, et est caractéristique des fondations de l'ordre de Malte et de l'ordre des Templiers, deux ordres catholiques et militaires fondés au XII^e siècle lors des premières croisades. La rue des Templiers et celle de la Commanderie témoignent de cette origine. On retrouve cette racine de « Villedieu » dans de nombreux noms de communes françaises. Villedieu-les-Poêles, située en Normandie, en est un exemple.



Lavoir



Puits

16 Vildé-Guingalan

Circuit
des Trois Villages

Crédits photos : Franck Hamon, CODI, mairie de Vildé-Guingalan

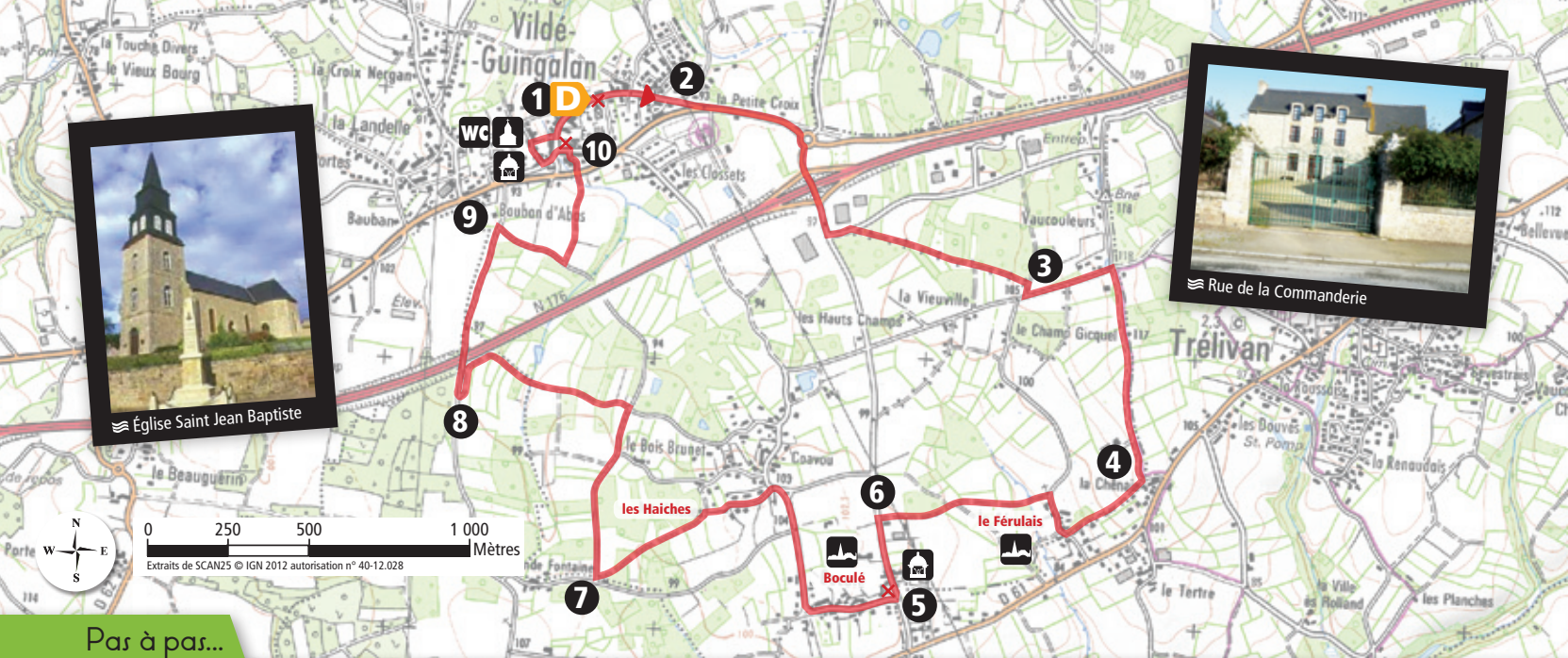


• 10 km

• Randonnée tout public
• Difficulté : facile

• 2h30

• Place de la Mairie
GPS 48°26'19.366" N / 2°9'19.425" O• Lavoir, croix du cimetière,
vieux bourg



Pas à pas...

D 1 Départ place de la Mairie, laissez la Mairie derrière vous et passez devant la boulangerie. **2** Au bout de la route, arrivé à la D776, prenez à gauche jusqu'au rond-point. Au rond-point, prenez la première à droite puis traversez la 2x2 voies. Après le pont, prenez la première à gauche direction Vaucouleurs. Faites 50 m puis prenez la première à droite juste avant la cuve en béton. Faites 100 m et entrez dans le chemin boisé en face. **3** En sortant de ce chemin, tournez à droite, continuez sur 20 m puis prenez à gauche (partie route). Au bout de la route prenez le chemin à droite. (Ne pas prendre

ni en face, ni à gauche). Faire 600 m et au bout du chemin tournez à droite. **4** À 20 m passez la barrière en bois et continuez sur le chemin creux jusqu'à la route. Vous êtes au village de la Féralais. Au niveau de la route, prenez à droite, faites 100 m et à la Croix en pierre, empruntez le chemin sur la gauche. Au bout de celui-ci, tournez de nouveau à gauche (partie route). Vous allez rentrer dans le village de Boculé. **5** Au bout de 200 m de route, prenez la première à droite au niveau du puits et de la Croix en pierre. Faites 300 m (vous observez deux puits sur votre droite), puis prenez

la première à droite. Continuez tout droit, ne prenez pas la première à gauche mais la deuxième. **6** Au niveau de la Croix, prenez la direction les Haïches (prendre l'impasse). Faites 100 m de route, puis continuez tout droit vers le chemin de terre. Faites 20 m, bifurquez légèrement à gauche, puis continuez tout droit. Vous êtes au lieu-dit Le Fros. **7** À la fin du chemin, prenez à droite (partie route). Faites 300 m et prenez la 1^{re} légèrement à gauche, au niveau du village Bois-Brunet. Faites de nouveau 100 m et prenez la 1^{re} à gauche sur le chemin de terre (juste avant l'impasse qui est en face).

8 Au bout du chemin, prenez la route sur la droite et traversez la 2x2 voies. Continuez sur 400 m. Vous arrivez au lieu-dit Bouban d'Abbas. **9** Prenez à droite, faites 200 m, tournez à gauche chemin du Rougeret. traversez le D776. Prenez la ruelle en face jusqu'à l'église. **10** Tournez à gauche vers le lavoir à côté de l'ancien Presbytère. À l'angle de la Commanderie, prenez à droite la rue de l'Orme. Faites 100 m, tournez à droite, Venelle du Puits, vous êtes de retour à la Mairie.